



Autorisation d exploiter agriculture

Par **fab122131**, le **06/09/2015 à 16:26**

BONJOUR marque de politesse [smile4]
J ai une autorisation d exploiter avec un bail verbal mais le proprietaire veux les donnés à un autre agriculteur qui me fera pas autorisation d exploiter et il habite plus loin que moi et j ai moin de surface que lui et je suis jeune agriculteur peut t il les reprendres et quel sanction pourrait il avoir si il les récupère sans autorisation et j ai besoin de ses terre pour mon epange de mais effluents pouvez vous m aider **MERCI** [smile4]

Par **moisse**, le **06/09/2015 à 17:53**

Il suffit d'apprendre à lire.
C'est la troisième fois que la question est posée, et a pu recevoir une réponse.

Par **fab122131**, le **08/09/2015 à 22:30**

Oui j ai des justificatif comme quoi j ai payer mes louer mais quel saison peut il prendre sans autorisation s exploiter